Cette commission ne vaut pas mieux que celles qui l'ont précédée cette législature. Comme la dernière, elle ne fera rien et obligera la Chambre à retourner devant les électeurs les mains vides.

Aux élections de 1898, le pays pourra demander à ses mandataires ce qu'ils ont fait pour alléger ses charges fiscales : la réponse sera trop facile : pendant quatre ans, il s'est toujours rencontré une majorité, celle qui soutient le ministère Méline, pour repousser toutes les réformes qui avaient pour objet le dégrèvement des petits contribuables.

HORRIBLE ATTENTAT A CHYPRE

Paris, 2 juin.

La *Patrie* publie, comme lui étant particulière, la lettre suivante, venant de Chypre, mais dont elle n'indique pas la date. Il est bien extraordinaire que les journaux anglais n'aient rien dit jusqu'à ce jour d'un attentat aussi épouvantable ; aussi croyons-nous entourer de réserves expresses le récit recueilli par la *Patrie* :

« La population grecque de notre île est sous le coup d'une profonde émotion, à la suite d'un attentat monstreux perpétré par les Turcs dans les conditions suivantes :

» L'église de Saint-Nicolas, dans le bourg Varossi était remplie de fidèles, femmes et enfants pour la plupart. D'après une coutume du pays, un grand feu était allumé devant l'entrée principale de l'église. Autour du feu se tenaient de nombreux habitants du pays.

» Soudain, une détonation formidable ébranle le sol, jette l'épouvante parmi la foule. Toutes les vitres des maisons environnantes volent en éclats des murs des boits s'abattent de tous côtés, en même temps des flammes jaillissent.

» Une scène effroyable se passe à l'intérieur de l'église. Les fidèles fuient dans toutes les directions : on se bouscule, on s'écrase. Cette scène dura une longue heure, et lorsque la panique fut dissipée, on constata que cinquante personnes, la plupart des femmes et des jeunes filles, avaient trouvé la mort dans cette catastrophe

» Les autorités anglaises, accourues sur les lieux commencèrent aussitôt une enquête et ne tardèrent pas à découvrir que cette catastrophe était l'œuvre de quelques turcs habitants de Varossi qui avaient tramé un complot infernal contre les chrétiens. Ils avaient rempli des morceaux de bois creux de dynamite, de poudre et de projectiles et les avaient glissés dans le tas de buches qui servaient pour alimenter le feu devant l'église.

» On comprend le reste : la personne qui était chargée de surveiller le feu a pris un de ces morceaux de bois et l'a jeté dans les flammes.

» Les auteurs de ce crime inouï se trouvent maintenant sous les verrous. »

Aux Garibaldiens morts pour la Grèce

Paris, 2 juin.

La Ligue franco-italienne s'est réunie, lundi soir, dans la grande salle de la mairie du neuvième arrondissement, pour célébrer la mémoire des garibaldiens morts pour la Grèce.

Un public nombreux, comptant beaucoup d'Italiens quelques Grecs et une députation de la Ligue garibaldienne, avec son drapeau, assistait à la séance, qui s'est ouverte à neuf heures sous la présidence de M. Girard, député.

Un ordre du jour a été voté à l'unanimité, sous forme du télégramme suivant adressé à M. Fianardelli, président de la Chambre italienne, dont [illegible] exprimées lors de la catastrophe du 4 mai sont encore présentes à la mémoire de tous :

« Monsieur le président,

« La Ligue franco-italienne, réunie à la mairie du neuvième arrondissement pour rendre hommage au dévouement et au courage de la légion garibaldienne et célébrer la mort glorieuse du député Fratti et de ses compagnons, associant les souvenirs de Dijon et de Pharsale, adresse ses chaleureux remerciements à la Chambre italienne, en la priant de lui permettre d'imiter son exemple, et lui envoie toutes ses sympathies. »

D'autres télégrammes ont été envoyés à Ricciotti Garibaldi et à Amilcare Cipriani pour les féliciter; une adresse de condoléandes a été également envoyée à la sœur du député Fratti.

Le Conflit Gréco-Turc

LA SITUATION

Les dépêches d'Orient indiquent toutes que des difficultés seront soulevées pour l'évacuation de la Thessalie par les Turcs. Ceux-ci, d'ailleurs, dès maintenant, ne supportent qu'à contre cœur l'armistice qui a arrêté leur marche sur Athènes.

La Porte a communiqué aujourd'hui aux ambassadeurs son acceptation de l'armistice pour la durée des négociations de paix ; elle les invite à entamer demain des négociations avec le gouvernement ottoman. Les ambassadeurs ont répondu qu'ils prenaient acte de cette acceptation et ont télégraphié à Athènes au sujet de la signature de l'armistice.

NOS DEPÊCHES

Constantinople, 2 juin.

Les armements de la Turquie continuent avec plus d'activité que jamais.

Les chemins de fer tranportent tous les jours des troupes à destination de la Macédoine

Ces armements insolites commencent à provoquer le mécontentement de la Russie. On assure même que M. de Nelidoff a fait de sérieuses observations à ce sujet à la Porte et au sultan.

Paris, 2 juin.

La légation de Grèce communique aux journaux la note suivante :

« Une quantité de fausses nouvelles ont été mises en circulation ces derniers jours relativement à la situation en Grèce L'ordre public est représenté comme menacé tantôt par des manifestations antidynastiques, tantôt par des dissentiments entre la couronne et le gouvernement et par d'autres causes également imaginaires. Ces bruits sont dénués de tout fondement. »

Londres, 2 juin.

Les nouvelles reçues de la Crète annoncent que le gouverneur turc de Rethymo a reçu l'ordre de faire ses préparatifs.

Rome, 2 juin.

La *Correspondenza Politica* annonce que les ambassadeurs ont finalement fait accord sur les points suivants : 1° l'indemnité sera égale aux dépenses de guerre réelles de la Turquie ; 2° l'armée grecque sera réduite à 20,000 hommes ; 3° la flotte grecque sera désarmée ; 4° la question d'une rectification de frontière sera étudiée par une commission technique.

CHOSES ET AUTRES

CELUI QUI PASSE

A force de dénoncer, sur tous les tons et par toutes voies, le péril clérical, voici que nous commençons à constater que les plus endormis — parmi les nôtres — s'éveillent peu à peu.

Mais aussi il convient de reconnaître que nos adversaires ont le grand tort de crier beaucoup trop haut et de montrer avec une excessive audace la joie que leur procure une apparence de triomphe.

Très habiles pour regagner hypocritement le terrain perdu, les cléricaux, qui depuis vingt ans préparent leur revanche, se sont trop hâtés de croire partie gagnée ; et depuis quelque temps leur audace leurs provocations deviennent intolérables à ce point que les plus indifférents s'en émeuvent.

N'avez-vous pas remarqué ceci, par exemple, que, en ces derniers mois, les trottoirs, les voitures, les omnibus sont encombrés de bonshommes à soutane, que l'on rencontre à chaque pas des capucins et autres guignols de monastère, plaquant leurs pieds sur notre asphalte, avec la sensation visible de la propriété reconquise ?

Ceci avait été d'abord une malice bien jouée : des ordres venus de haut avaient ordonné des sorties de prêtres et de moines. Il était temps, pensait-on, que le peuple s'habituât de nouveau à cette circulation d'hommes en femmes. Déjà, sur les théâtres, le bon curé avait fait de nouveau son apparition, et de ce qu'un rire goguenard ne parcourait plus la salle, on en avait inféré que nous étions mûrs pour cette invasion noire.

Alors on a pressé le mouvement, à ce point qu'aujourd'hui vous ne pouvez faire un pas sans frôler quelque chose de noirâtre, couleur de cafard. Ces punaises de sacristie et autres lieux sombres ont cru que l'heure avait sonné de la prise définitive de possession. Elle ont oublié que leur présence se signale d'elle-même par une odeur fâcheuse et aussi par des démangeaisons — et on commence à se gratter.

Oui, ils sont trop, en vérité, les tenanciers du paradis : le peuple qui en laissait passer insouciamment un ou deux, maintenant se retourne et les suit d'un œil étonné et déjà gouailleur. Les gamins ont sur les lèvres le cri légendaire du corbeau, et les femmes ricanent, à voir ces grands gars qui ne sont pas des hommes.

⁂

Car — et ceci est une remarque que tout le monde fait — sont-ils bâtis, les oints du Seigneur! Quels gaillards! quelles épaules! quel râble! Comme cela manierait solidement la pioche ou le rabot! Comme ces torses-là se dessineraient en ronde bosse devant la gueule d'un haut-fourneau!...

Quoi! ces solides matous ont fait vœu de chasteté! Ouais, le vœu est peut être réel, mais la chasteté!... à qui ferez-vous croire que ces coqs ignorent la poule!...

Comment, ces vigoureux font profession de parfaite fainéantise et ces biceps là ne servent qu'à manier des pains à cacheter ou des feuilles de bréviaire!...

Qu'il y ait des gens assez lâches pour se désintéresser volontairement de l'effort humain, cela est déjà une honte. Mais ils ont grand tort de se montrer si arrogants de force dans leur nullité répugnante. Regardez-les passer. Ils vont droits, carrés, campés sur des reins d'Hercules de foire. Et, si d'aventure on se demande quelle part ils prennent du labeur humain, on [illegible] qu'ils ne font rien, qu'ils sont les parangons de la paresse et de l'égoïsme. Alors que les plus faibles que les plus vaillants courbent les épaules sous le fardeau terrible de la lutte quotidienne pour la vie, ces êtres de chair et de muscles n'en prennent pas la moindre part.

Oui, oui, montrez-les, vos prêtres et vos moines : il est bon que le peuple voie ces forts du ciel qui laissent aux autres toutes fatigues et toutes souffrances de la terre.

Regardez-les biens, ces hommes qui passent, drapés dans leurs vêtements flottants. Il y a là-dessous les épaules qui ignorent le faix, des bras qui jamais ne se sont tendus pour un travail utile, des reins qui ne se sont jamais cambrés sous l'effort!...

Mais, par contre, il y a un estomac qui n'a jamais pâti et un ventre où jamais n'a gargouillé la faim.

On oubliait trop quel personnage d'égoïsme, de bassesse intéressée, de rouerie personnelle, se cachait sous la soutane ou la bure.

⁂

A côté d'eux, autour d'eux passent des enfants écrasés sous la charge de l'apprenti; roulent des voitures que traînent des êtres faméliques et émaciés; courent, les yeux fiévreux et les épaules pliées, les inquiets du pain...

Le prêtre, haut et solide, passe.

Voici la femme qui va, douloureuse, à l'atelier ; voici la mère, traînant un enfant, et courbée sous l'autre qui vient en elle ; voici l'ouvrière lasse que le patron a rudoyée...

Le prêtre, souriant, la panse pleine et l'esprit vide, passe.

Tous s'efforcent, tous fatiguent, tous, pour eux et pour les autres, en une superbe mutualité, de corvées, sans halte, sans relâche sont attelés à la lourde roue de la vie, sachant que de leur labeur se diminue la fatigue d'autrui.

Le prêtre, bénisseur et les yeux au ciel, passe.

Sa charité n'est que le mensonge de ses lèvres. Il ne vit que de la misère d'autrui : et, pour qu'il s'engraisse, il faut qu'on souffre beaucoup, car de cette souffrance naît la pusillanimité dont il profite...

Oui, montre-toi, prêtre, de plus en plus; passe le long de nos murs d'ateliers, de nos usines et de nos rues travailleuses. Qu'on te voie beaucoup et toujours, les bras ballants, épanoui dans ta paresse triomphante...

Qu'on te voie beaucoup et toujours, pour que plus tôt se ressaisissent nos consciences, dans le mépris du mensonge, de l'hypocrisie et de l'infatuation.

Jules LERMINA.

DERNIÈRE HEURE

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

Bruxelles, 2 juin.

Le Congrès international de la législation du travail se tiendra à Bruxelles, du 27 au 30 septembre prochain.

UN INCENDIAIRE ARRÊTÉ

Châlons-sur-Marne, 2 juin.

La nuit dernière, le feu a été mis à la ferme de M. Caillaut, demeurant à Fresnes-Victoire. [illegible]

Le parquet de Châlons a fait une descente, à la suite de laquelle il a mis en état d'arrestation un sieur Jules Hiet, 29 ans, soupçonné d'être l'auteur de cet incendie, ainsi que de plusieurs autres qui ont éclaté coup sur coup dans la région.

EXPLOSION A SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 2 juin.

Une cartouche de dynamite, éclatant à l'improviste au puits Villebœuf, a tué et mutilé affreusement deux ouvriers.

CRISE EN ESPAGNE

Madrid, 2 juin.

M. Canovas, vu la difficulté de gouverner, a annoncé à la Régente la démission du ministère.

AFFAIRES D'ORIENT

Athènes, 2 juin.

Les agents turcs s'efforcent de faire signer par les habitants de la Thessalie, des pétitions demandant le maintien de la domination turque

Les Thessaliens repoussent ces tentatives avec indignation.

A COMINES

Inqualifiables procédés patronaux. — Les rubaniers forcés à la grève. — Une manifestation. — La réunion.

Nous annoncions hier, que les rubaniers de Comines avaient décidé la reprise du travail; nous publions même une lettre très humble de la Commission Syndicale à M. Charles Catteau, laquelle mettait fin à un conflit qui durait depuis quatre semaines.

Les grévistes acceptaient purement et simplement les quelques concessions et les lourdes exigences du patron, instigateur du conflit

Donc, hier matin, mercredi, les ouvriers des cinq maisons de rubannerie de Comines, se présentèrent devant leurs usines respectives, ayant au préalable avisé les patrons de la reprise générale du travail.

On refusa partout de les recevoir.

Quelques-uns d'entr'eux furent admis auprès des patrons qui leur tinrent, chacun, ce langage évidemment concerté :

— « Nous reprendrons nos ouvriers *isolément ... plus tard* ! »

C'était dire :

— « Nous ne voulons pas de vous aujourd'hui ... Nous verrons plus tard... Et, encore, nous nous réservons le droit de pratiquer les « coupes sombres » qu'il nous plaira »

Seul, M. Louis Catteau, cousin de Charles, le Rességuier Cominois, déclara « qu'il reprendrait tous ses ouvriers *indistinctement*, quand les autres usines travailleraient.

Un bon point à M. Louis Catteau.

Ainsi, la grève de Comines continue de plus belle

C'est, maintenant, une grève patronale!

Une manifestation

Outrés de l'attitude des patrons à leur égard, les ouvriers rubaniers qui avaient fait preuve d'un si grand esprit de conciliation, décidèrent de manifester dans la journée.

Un cortège de plus de deux mille personnes se forma, vers 2 heures, au siège du syndicat et parcourut les rues de Comines, défilant devant les usines dans le plus grand calme.

La Réunion

A six heures eût lieu une réunion des ouvriers rubaniers. Le citoyen Siauve-Evausy, mandé par dépêche, y assistait. Les esprits étaient très surexcités. Le citoyen [illegible] grévistes à ne pas se départir de leur attitude si digne des jours précédents.

« L'opinion publique dit il, jugera sévèrement les patrons qui, non contents de repousser vos requêtes si modestes, se substituent ouvertement à vous, dans la cause du conflit.

« Il vous reste peut-être encore de nouveaux moyens de conciliation à épuiser. N'hésitez pas à y recourir. Vous n'aurez jamais trop de droits par devers vous. »

A sept heures, la réunion, qui ne comptait pas moins de cinq cents personnes prit fin, après le vote à l'unanimité d'une déclaration de solidarité.

La soirée a été calme.

FÊTES DE GYMNASTIQUE

A ROUBAIX

Le Festival

Le festival qui sera donné lundi soir, à l'occasion des fêtes de gymnastique, sera des plus importants. Cinquante-six sociétés ont déjà envoyé leur adhésion.

Sur ces 56 sociétés, 30 sont de Roubaix, 6 de Tourcoing, 6 de Lille, 5 de Croix, 4 de Wattrelos, 5 viennent d'autres localités de Belgique.

Elles se divisent en six harmonies, seize fanfares, dix sociétés de trompettes et vingt-sept chorales.

Douze donneront leurs auditions au kiosque de la Grande Place, dix à celui du square Pierre Catteau, neuf à celui de la place de la Liberté, 8 à celui de la place Ste Elisabeth, huit à celui de la place Carnot et huit à celui de la place d'Amiens.

⁂

En raison du grand nombre de prix constitués, le comité est dans l'impossibilité d'indiquer l'affectation de chaque objet. Il a l'honneur d'informer les gymnastes que ces prix peuvent se distinguer par concours comme suit :

Concours simultané, étiquettes vertes. — Concours alternatif, étiquettes jaunes. — Concours d'associations, étiquettes jaunes. — Concours individuels artistiques, étiquettes rouges. — Concours spéciaux de mouvements, étiquettes ciel.

Concours de productions libres, étiquettes vertes.— Concours de marche, courses, tir et natation en section, étiquettes jaunes. — Concours de pupilles, étiquettes ciel.— Concours spéciaux individuels, étiquettes rouges.

⁂

Le secrétaire de la 5e commission prie les personnes qui ont encore des listes de souscription, de bien vouloir les remettre, sans aucun retard, chez M. Jubé, rue de la Gare.

⁂

Les premières réceptions

Hier soir, une foule considérable se pressait aux abords de la gare de Roubaix. Elle attendait, à 7 h. 58, les premières délégations de sociétés de gymnastiques venues pour assister aux fêtes.

Dès que le train entre en gare, tout le monde se précipite pour voir les gymnastes nouvellement arrivés. Ils offrent en effet un aspect peu banal. Ce sont les membres de deux sociétés Algériennes, la *Tlemcénienne* et la *Gauloise* de Tunis.

Les premiers sont assez ordinairement costumés : Complet bleu marine, — à la façon de nos mathurins et coiffés de bérets bleus étoilés de rouge, — les seconds, vêtus du burnous blanc qu'a rendu célèbre le docteur Grenier, et portant, fort en arrière, sur le sommet du crâne, la *chechia* rouge des spahis.

On les acclame, on les regarde, on leur emboîte le pas. Et le cortège, trompettes en tête, se rend au local de la *Roubaisienne*, rue Jeanne d'Arc.

Là, les exotiques gymnastes, en route depuis samedi, sont accueillis à bras ouverts. Le champagne coule à flots, tandis que M. Prouvost les accueille par un laïus de circonstance. Et cependant, la foule massée autour du local, pousse... non pas des vivats, mais les malheureux journalistes qui veulent aller faire de la copie.

Bientôt la foule s'écoule. Les Tlemcéniens et les Gaulois de Tunis regagnent leur domiciles provisoires, accompagnés des membres de la *Roubaisienne*.

LILLE

LE MARCHÉ DU "FAISAN"

Le *Progrès du Nord*, dans son numéro d'hier, insère une lettre, signée Billaut, au nom d'un groupe de protestataires contre la nouvelle distribution des places aux Halles Centrales.

Nous serions curieux de connaître les noms de ces protestataires, mais nous sommes surpris qu'ils aient choisi, pour intermédiaire M. Billaut, qui n'a jamais rien vendu sur les halles et marchés et qui est établi cabaretier, rue Masséna.

Loin de donner lieu à des récriminations le nouvel état de choses satisfait l'immense majorité des marchands, ainsi que cela résulte de l'enquête que nous avons faite et que nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs.

De nombreux petits commerçants, installés au Marché du Faisan, avaient fait plusieurs démarches à la Mairie pour obtenir la régularisation des allées et la suppression de la vente sur les quelques mètres qui sont devant l'entrée du Minck, car les camions de marées, passant quelquefois dans la matinée, jetaient la perturbation dans le marché. Plusieurs lettres à cet égard furent envoyées à l'Administration municipale par « l'Union des commerçants vendant sur places et marchés. »

Une enquête fut faite, on constata qu'effectivement les allées avaient besoin d'être régularisées, car, par suite de l'empiètement des uns et des autres, on en était arrivé à ce résultat que des allées n'avaient pas plus de 90 centimètres de largeur et le public ne pouvait même plus y circuler

L'administration municipale décida de faire droit à ces réclamations qui lui paraissaient justifiées. Un espace de 6 mètres fut réservé devant le Minck pour la circulation des voitures et il fut en conséquence, nécessaire de donner de nouvelles places à ceux qui occupaient cet emplacem

On ne déplaça que le strict minimum de marchands et l'on tint compte, pour la distribution nouvelle des places, de leur ancienneté. Le nouveau règlement du marché, ainsi que le plan de la nouvelle installation fut affiché pendant quinze jours, et tous les marchands furent invités à faire parvenir à la mairie toutes leurs réclamations. Celles-ci furent très peu nombreuses. Satisfaction fut donnée à tous, et, récemment, « l'Union des petits commerçants », dans une assemblée générale, vota, par acclamation, des remerciements à la Municipalité.

Des avantages nombreux, du reste, résultent des modifications nouvelles.

1 Autrefois ce marché était envahi par les marchands du dehors et nos concitoyens ne trouvaient plus moyen de s'y placer. En outre, tandis que dans tous les marchés des environs, les marchands étrangers paient la place plus cher que les habitants ici à Lille, il n'en était pas de même. Le nouveau règlement accorde une remise de 20 0/0 aux marchands lillois.

2 Le prix des places était fantaisiste ; c'était l'arbitraire des collecteurs qui le faisait

De l'enquête faite il résulte que, l'année dernière, pour ce seul marché seulement, 129 marchands payaient moins que leur dû, 25 payaient plus, tandis que 30 seulement payaient le montant exact. Aujourd'hui le prix est uniforme pour tous.

En résumé : Prix des places diminués pour les Lillois ; l'arbitraire du prix supprimé; des allées bien égales permettant de circuler, une profondeur uniforme à toutes les petites boutiques

Voilà l'œuvre de l'Administration actuelle.

Nous comprenons facilement l'ennui de M. Géry-Legrand de voir que l'on fait de l'ordre là où, pendant de longues années, par sa faute, il n'a regné que du désordre; mais nous plaignons fort ce pauvre *Progrès du Nord* de se voir obligé d'être le dépotoir de ses ennuis.

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Commission administrative

Réunion des délégués jeudi 3 juin 1897, à 8 heures 1/2 du soir, à la Maison du Peuple.

Présence indispensable.

Sous-Commission des Finances

Les membres de la sous-commission des finances sont invités à se réunir une demi-heure avant la commission administrative.

Avis aux groupes

Les détenteurs de listes de souscription, en faveur de la famille Wartel, sont priés de les faire parvenir, avec le montant, au citoyen Chevalier à la Maison du Peuple, rue de Béthune, 21, les mardi et jeudi, à partir de 8 heures du soir, le dimanche pendant toute la journée.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de Mme Titren femme du dévoué vice président du bureau de bienfaisance de Lille, décédée hier matin, à l'âge de 54 ans.

Nous adressons à M. Titren et à sa famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision

Le Conseil de révision pour le canton Lille-Ouest (Lambersart-St-André) a eu lieu, mardi, dans l'après-midi.

Le citoyen Dupied, conseiller général, y assistait.

Asile de nuit

Pendant le mois de mai, il y a eu 1903 hospitalisations qui se répartissent comme suit : 1693 hommes, 120 femmes et 90 enfants.

149 hommes, les femmes et enfants ont été logés en ville.

Les professions des 1693 hommes se répartissent ainsi : Alimentation 63; industries textiles, 215; vêtements, 66; métallurgie et chauffeurs, 197; bâtiment et mobilier, 186; employés et artistes, 33 ; journaliers, 772; professions étrangères à la localité, 131.

Gaziers et Plombiers

La société régionale des architectes du Nord de la France organise des concours pour les demi ouvriers gaziers et les demi ouvriers plombiers.

Les concurrents gaziers devront se rendre, le mardi 8 juin à 9 heures précises du matin, à la Compagnie du gaz, boulevard Montebello. Le concours se continuera le lendemain, 9 juin.

La Compagnie fournira le matériel nécessaire.

Les concurrents plombiers se rendront chez M. *Degoix*, ingénieur, rue Masséna, 41, le dimanche 6 juin, à huit heures précises du matin. Les candidats devront se munir de leurs outils ; les matériaux seront fournis par M. Degoix.

Les manœuvres de cadres

Une centaine d'officiers généraux et supérieurs et de capitaines de toutes armes participent en ce moment aux manœuvres avec cadres commencées à Lille, lundi dernier, sous la direction de M. le général de France.

M. le général Segrétain, gouverneur de Lille, *qui prend part à ces manœuvres*, sera atteint par la limite d'âge, le 7 de ce mois, et passera au cadre de réserve.

Jeunes voleurs

M. Chauvin, commissaire de police, a procédé, hier, à l'arrestation de six jeunes enfants, les nommés Charles Verdière, 10 ans; Fernand Lefebvre, 10 ans; Julien Petraman, 11 ans; Albert Petraman, 12 ans; Arthur Béthrancourt, 11 ans, et enfin, Lucien Bethrancourt, 9 ans. Ils habitaient chez leurs parents, à Fives

Tous les six sont inculpés de vol d'une somme de 30 fr., au préjudice de M. Meurisse, marchand d'étoffes.

Ce commerçant avait installé, mardi, un étalage sur le marché de la place Madeleine-Caulier. Il déposait le produit de la vente dans une casquette placée sur une étagère. Mais pendant qu'il était occupé avec une cliente, deux des enfants s'emparèrent de la recette, six pièces de cinq francs et quelque menue monnaie, en même temps que les quatre autres faisaient le guet.

Ils se sont ensuite partagé le produit du vol, qu'ils ont en partie gaspillé en friandises. Il n'a été trouvé sur eux, que la somme de 6 fr. 85.

Gymnastes tunisiens à Lille

Hier matin, sont arrivés à Lille, les membres d'une société de gymnastique de Tunis.

Les gymnastes portaient le costume indigène ; pantalon soie bleue à la zouave, veste et gilet multicolores, manteau blanc.

Ils sont partis dans la journée pour Roubaix, où ils prendront part au concours fédéral.

Ligne de St-Amand à Hellemmes

La ligne de Saint Amand à Hellemmes-Lille, exploitée par la Compagnie des chemins de fer économiques du Nord, sera mise en activité seulement dans la section de St Amand à Lezennes. Elle desservira les points suivants :

Saint Amand (gare du Nord), Lecelles (station), Lecelles (halte), Rumegies halte), Rumegies (arrêt facultatif), Aix, Planard, Mouchin, Bercu, Bachy (arrêt), d'Hotel (arrêt), Bachy (halte), Bourgheilles, Quennaumont, Cysoing (halte), Cysoing (1er arrêt), Cysoing (2e arrêt), Bouvines, Bas-Sainghin, Sainghin, Grand Sainghin, les Quatre Cantons, Lezennes.

Voici les heures de départ et d'arrivée aux points extrêmes ;

Départ de Lecelles (halte) à 4 h. 10 du matin, arrivés à Lezennes à 5 h. 56. Départ de Saint-Amand à 9 h. du matin ; arrivée à Lezennes à 10 h. 57. Départ de Saint-Amand à 2 h. du soir ; arrivée à Lezennes à 3 h. 57. Départ de Saint-Amand à 6 h. 20 du soir ; arrivée à Lecelles (halte) à 6 h. 31.

Départ de Lezenne à 6 h. 03, 11 h. 43 du matin et 4 h. 18 du soir ; arrivées à Saint-Amand à 8 h. du matin, 1 h. 49 et 6 h. 15 du soir.

Ecole d'industrie de Fourmies

M. le ministre du commerce et de l'industrie a fixé à trois le nombre des bourses qui pourront être attribuées cette année à l'école pratique de commerce et d'industrie de Fourmies (une à la section commerciale et deux à la section industrielle).

Les demandes d'inscription, en vue de l'examen d'aptitude qui s'ouvrira à Lille et à Fourmies, le lundi 5 juillet, devront être adressées à la préfecture, bureau du secrétariat général, avant le 1er juillet.

Faculté de Droit

Jeudi 3 juin à 3 h. 1/2, cours libre de sciences auxiliaires de l'Histoire de Droit, salle des conférences, au 1er étage, rue Gauthier-de-Châtillon.

M. Collinet, terminera « La critique des Sources en droit romain par l'étude des interpolations et des moyens propices à les découvrir. »

Faculté des Lettres

M. Lefèvre, continuera le jeudi 3 juin, son cours sur « la Science de l'Education» amphithéâtre de la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon.

Vélocipédistes militaires

Une épreuve ayant pour but de constater l'aptitude des candidats à l'emploi de vélocipédiste militaire, laquelle comprendra une course sur route de 60 kilomètres à parcourir en moins de 6 heures, aura lieu dans le 1er corps d'armée, le 28 août, pour les hommes de l'armée active dans leur dernière année de service, le 28 août et le 2 octobre, pour les réservistes et les territoriaux.

Elle sera exécutée conformément aux dispositions du règlement du 5 avril 1895 et aura lieu simultanément dans les places ci après désignées : Lille, Valenciennes, Condé, Landrecies, Le Quesnoy, Cambrai, Douai, Maubeuge, Avesnes, Dunkerque et Bergues.

Pourront prendre part à cette épreuve, les hommes de la réserve et de l'armée territoriale de toutes armes, y compris les sous-officiers et caporaux.

Le vol de la rue de la paix d'Utrecht

Nous signalions hier l'arrestation du nommé Frimat Olivier, garçon de café, l'un des auteurs du vol de 150 fr., commis la semaine dernière chez M. Cortyl, rue de la Paix d'Utrecht, 26.

Le camarade de Frimat, qui s'est constitué prisonnier, est un nommé Druelle Maurice, âgé de 18 ans, marchand de lait, rue du Plat 60.

Reste un troisième complice, ayant participé au vol, mais qui est encore en fuite et que la police recherche. C'est un nommé Wartel Rodolphe-Arthur, âgé de 20 ans.

Vélocipédistes, attention!

Il ne se passe pas de semaine sans que nous ayons à signaler plusieurs accidents causés par les bicyclettes. Si sur les routes, MM. les vélocipédistes peuvent rouler *à force pédales*, au moins devraient-ils prendre une allure moins rapide dans les rues de la Ville et porter un peu plus d'attention pour éviter des accidents.

Mardi soir, vers huit heures, un vélocipédiste a renversé, rue de Paris, une pauvre vieille de 69 ans, Mme Lisa Gilles, demeurant rue du Curé Saint-Etienne, 29.

Mme Lisa Gilles, qui s'est fait une blessure au front en tombant, ainsi que plusieurs contusions, a été reconduite à son *domicile par des passants, indignés de la* conduite du vélocipédiste. Ce dernier, en effet, est remonté sur sa machine sans se préoccuper de l'accident qu'il avait causé et sans même chercher à s'excuser.

Printemps et hiver

Hier matin, l'adjoint à l'état-civil a procédé à une union peu banale. La fiancée, est âgée de soixante - quatorze ans ; le fiancé, lui, ne compte que... trente-trois printemps. La cérémonie religieuse a eu lieu à midi à l'église St-Pierre-St-Paul où une foule de curieux, qu'on peut évaluer à plus de mille, a contemplé ce couple si disproportionné par l'âge.

Espérons que ces *jeunes* époux fileront le parfait amour et couleront d'heureux jours. *Il ne saurait d'ailleurs en être autrement*, attendu que la nouvelle mariée est «affligée» d'une fortune que l'on dit se monter à plus de 400,000 fr.

Fédération des peintres et vitriers du Nord et du Pas-de-Calais

Le Congrès annuel des associations syndicales des ouvriers peintres et vitriers se tiendra à Armentières, le lundi de la Pentecôte.

Voici l'ordre du jour de ce congrès :

Arrivée des délégués, le matin, à 8 h. 37 ; réunion au local : ouverture du congrès ; règlement des cotisations ; nomination des commissions ; rapport des commissions ; discussion générale.

Le soir, à cinq heures, réunion publique.

Voici les questions principales qui seront discutées à ce congrès :

Question d'assurances ; minimum de salaires ; vitriers et tapissiers, revendications spéciales ; rapports avec les pouvoirs publics ; clauses à introduire dans les cahiers des charges des adjudications ; traités de gré à gré ; organisations professionnelles travaillant directement à leur compte ; leurs statuts ; leurs rapports avec leur syndicat respectif et avec la fédération.

Le secrétaire, G. DESCHEERDER.

Consultations gratuites

Consultations gratuites dans les hôpitaux :

St-Sauveur. — Médecine, professeur Lemoine, lundi, mercredi, vendredi à 10 heures. — Chirurgie et gynécologie, professeur Folet, mardi, jeudi, samedi à 10 h. — Maladies cutanées et syphilitiques, professeur Charmeil, tous les jours à 8 h. 1/2. — Maladies des yeux, professeur de Lapersonne, tous les jours à 9 h. — Electrothérapie professeur Doumer, tous les jours à 8 h. 1/2. — Maladies chirurgicales des enfants et orthopédie, professeur Phocas, mardi, vendredi, samedi à 9 h. 1/2. — Maladies des enfants, professeur Ausset, tous les jours à 9 h. 1/2. — Maladies des voies urinaires, professeur Carlier, lundi, mercredi, vendredi à 9 h.

Charité. — Médecine, professeur Combemale, tous les jours à 10 heures. — Chirurgie, professeur Dubar, lundi, vendredi, à 11 heures. — Gynécologie, professeur Dubar mardi, jeudi, samedi, à 10 h. 1/2 — Consultations pour les femmes enceintes et les enfants nouveau-nés, professeur Gaulard, mardi, à 11 heures.

Congé de la Pentecôte

M. le recteur de l'Académie de Lille a fixé ainsi qu'il suit le congé de la Pentecôte dans les lycées, collèges et cours secondaires du ressort :

Sortie — Samedi 5 juin, après la classe du soir (les élèves ne pourront s'occuper de leurs préparatifs de départ qu'après que la classe du soir aura été terminée à son heure habituelle). —

Rentrée. — Mardi soir, 8 juin, à l'heure réglementaire.

Faculté de médecine

MM. Gallois, Macrez, Verclytte, Tellier, Toffart, Vamchengel, Breton et Brousmiche ont soutenu d'une façon particulièrement brillante leur thèse de doctorat devant la Faculté de Médecine de Lille

Avis au public

Un bon d'Epargne de cinq cents francs au porteur, de la banque lyonnaise de capitalisation et d'épargne a été trouvé place des Quatre Chemins, par M. Vandenberghe.

Le réclamer au bureau du journal.

PILULES PHILOSOPHIQUES

Le jeu conduit au vol, l'or à l'indépendance,
La faim à la cuisine, et la soif au fourneau,
La douleur à la mort, les plaisirs à la danse,
Et l'amour des parfums au *Savon du Congo.*
V. L. au savonnier Victor Vaissier

MENUS FAITS

Arrestation. — François D..., âgé de 20 ans, manœuvre, rue de Wattignies, 33, a été arrêté pour outrages à un agent de police et ivresse.

Pour sa maîtresse. — Pour avoir frappé à coups de poing et de pied sa maîtresse, Arthur Honoré, âgé de 24 ans, manœuvre de maçon, a été arrêté et déféré au parquet par M. Valadier, commissaire de police.

Voleur en fuite. — La police recherche un nommé Léon Mil en fuite, inculpé de vol, d'une robe en mérinos, au préjudice de Mme Sophie Dehaut, rue du Maréchal Mortier 2. Avant de quitter Lille, Mil avait engagé une montre au Mont-de-Piété.

Dans les fortifications. — Le jeune Louis Hennon, âgé de quatre ans, dont les parents habitent, rue de Nantes, 26, s'amusant sur les talus des fortifications, près la porte de Douai, mardi soir, vers huit heures, est tombé dans les fossés, faisant une chute de 12 mètres environ. Par un heureux hasard, cet enfant ne s'est fait aucun mal

Jambe fracturée. — Mardi soir, vers 11 h. 1/2, M. Debruycker Angelbert, âgé de 36 ans, garçon de café, sortant du café Dhellin, rue de Paris, est tombé sur le trottoir et s'est fracturé la jambe gauche.

Il a été transporté en voiture à l'hôpital Saint-Sauveur.